

# JOURNAL DE LYON

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

ÉDITION DU MATIN

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

La rédaction ne répond pas des articles communiqués et ne se charge pas de les renvoyer. — Toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.

Rédacteur en chef : **A. SCHNÉEGANS**  
Ancien député de Bas-Rhin.

ANNONCES ANGLAISES  
30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT :  
Ville de Lyon..... Trois mois : 9 fr. Six mois : 18 fr. Un an : 36 fr.  
Département du Rhône .. 10 fr. .. 20 fr. .. 40 fr.  
Autres départements... 12 fr. .. 23 fr. .. 46 fr.  
Pour l'Étranger, le port en sus.  
Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois.

ADMINISTRATION ET BUREAUX  
A LYON  
41, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 41

Gérant : **C. THÉNÉSY**  
Imprimeur à St. Étienne, 137.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

## NOUVELLES DU JOUR

3 octobre.

Le discours de M. Gambetta et les « troubles » de Nantes continuent d'être, ainsi qu'il fallait s'y attendre, l'objet de commentaires passionnés.

Nous avons déjà exprimé notre opinion sur la campagne entreprise par M. Gambetta. Son discours était parfaitement regrettable; nous l'avons dit et nous le répétons; mais est-ce la seule raison pour nous abandonner à toutes les craintes, que s'efforcent de réveiller dans les esprits les ennemis de la république? Aut-il nous abandonner à cette « peur », dont parlait M. John Lemoine dans son remarquable article d'hier et dont il disait « qu'il avait honte? » Non, en vérité, en agissant ainsi, nous irions contre tous nos intérêts.

Il nous semble que l'on ne se roidit pas assez contre les paniques. Le devoir de la presse est de réagir contre ces entraînements et d'empêcher l'opinion de « prendre le mors aux dents ». Ainsi ne parle-t-on pas de mettre le gouvernement en cause, à propos de l'émotion politico-religieuse de Nantes? et ne vient-on pas, en même temps, à propos des discours de M. Gambetta, solliciter, de sa part, une déclaration de principes qui rassure les populations sur ses intentions et ses actes futurs? propositions qui nous paraissent, l'une et l'autre, également excessives et impraticables.

Le comité organisateur de Nantes s'est empressé, cependant, d'adresser à la commission permanente de l'Assemblée nationale — tout à fait désintéressée dans la question, quoique souveraine, et radicalement incompétente — une lettre réclamant une enquête, et, avant toutes explications, la destitution du maire. D'autre part, voici que le *Bulletin conservateur républicain* affirme que le conseil des ministres a délibéré « sur les moyens à employer pour faire connaître les appréciations du gouvernement, dans le cas où des manifestations semblables à celle de Grenoble viendraient se reproduire. » Suivant l'organe présumé du centre gauche, il ne serait pas impossible que l'envoi d'une circulaire adressée par le ministre de l'intérieur aux préfets, ne fût le moyen auquel s'arrêterait le gouvernement pour faire connaître sa pensée.

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir le peu d'efficacité probable de la « solution » que conseille le *Bulletin conservateur républicain*. Le gouvernement, d'ailleurs, viendrait par son intervention inopportune compliquer encore la situation. Qu'il prépare les lois, qu'il les fasse exécuter quand elles auront été votées par les représentants du pays, c'est là son rôle. Il en sortirait évidemment et renierait ses propres doctrines, en matière de « droit individuel », si, par une condescendance regrettable, il cédait aux conseils qu'on lui donne et tentait quoi que ce soit qui fût de nature à porter atteinte à la liberté.

Est-ce que les « conservateurs » eux-mêmes n'usent pas largement du droit de tout dire et de tout faire? Un de leurs coryphées n'a-t-il pas, dans une lettre rendue publique, injurié sans pudeur le chef du pouvoir? Est-ce que le moindre empêchement a été apporté à l'expression de leurs rancunes et de leurs haines? N'attaquent-ils pas tous les jours le gouvernement? Ne l'auraient-ils pas déjà vingt fois renversé, s'ils en eussent trouvé la possibilité? S'il faut en croire l'*Événement*, la coalition des monarchistes ne tenterait-elle pas, en ce moment même, une campagne anti-dissolutionniste, tout comme M. Gambetta va colporter ailleurs la sentence de mort rendue par son parti contre l'Assemblée nationale? Qui songe à les en empêcher? Liberté pour tous et pour chacun!

Une dépêche de ce matin confirme le bruit de la conclusion probable d'un nouveau traité de commerce avec l'Angleterre, dont la signature aurait lieu pendant les vacances que prennent, à cette époque, les hommes d'Etat de la Grande-Bretagne.

Nous avons déjà signalé le revirement d'opinion qui s'est manifesté, à ce sujet, dans la presse anglaise, et il semble que les chambres de commerce soient elles-mêmes revenues à des dispositions beaucoup plus favorables que celles dont elles paraissent animées dans le

principe. Le *Times* cite, à l'appui de ce fait, la résolution prise récemment par la chambre de commerce de Leith, et conçue dans le même esprit de conciliation.

Cette résolution dépeut par une profession de foi anti-protectionniste; mais elle conclut en admettant les bases de négociations présentées, d'après le *Times*, par le cabinet anglais, et acceptées, dit-on, par la France. Elles consistent principalement, on le sait, dans l'admission des marchandises et des navires anglais au traitement de la nation la plus favorisée. A cette condition les Anglais sont disposés à nous accorder des concessions sur le tarif.

L'Alsace, en ce moment, n'est plus en Alsace. Une émigration formidable, comme l'histoire moderne n'en consigne pas de pareille dans ses annales, amène en France depuis une dizaine de jours toute la jeunesse des pays annexés, des hommes mûrs, des femmes, des vieillards, des enfants. Ils quittent les lieux chéris où leurs pères ont vécu et sont morts, où ils avaient le droit de vivre et de mourir comme eux; ils abandonnent le pays qui fut le leur, les souvenirs de leur enfance, de leur travail, de leurs joies et de leurs souffrances; ils disent adieu à tout ce qu'ils ont aimé, pour affirmer solennellement l'indestructible amour qui, d'une chaîne éternelle, les attache à leur patrie, à LA FRANCE.

Un grand nombre de bons esprits auraient préféré, et avec beaucoup de raison, voir les Alsaciens se maintenir en Alsace, afin de disputer jusqu'au bout la place aux Allemands; chaque Alsacien qui quitte, disaient-ils, sera remplacé par un ennemi, et si tous abandonnent leur foyer, le jour où la France viendra reprendre son bien ravi, elle ne retrouvera plus ses enfants. Mais, quels que soient nos sentiments à l'endroit de cette grande émigration, il y a, dans ce fait de la fuite de tout un peuple vers sa patrie biséculeuse, une grande qui saisit et émeut. Il y a là une protestation du droit contre la force, comme nous n'en trouvons pas d'autre dans l'histoire. Il y a comme un cri de l'humanité qui monte au ciel, demandant justice contre les spoliateurs de provinces et les assassins de peuples.

Ce spectacle de toute une population qui fuit ses oppresseurs, frappe de stupefaction et d'admiration ceux-là mêmes qui sont fort désintéressés en cette affaire, et qui nous l'ont prouvé: les Anglais. Leurs journaux racontent cette grande « migration de l'Alsace », et des paroles d'indignation s'élèvent de la presse anglaise contre l'Allemagne, qui a commis ce forfait de lésation et de lèse-humanité.

Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs l'article suivant que publie le *Times* à ce sujet:

La journée d'hier a été une journée de deuil pour l'Alsace-Lorraine.

En vertu d'une clause du traité de Francfort, de décembre 1871, il a été statué que tous les habitants nés dans ces deux provinces, qui n'auraient pas transféré hier à minuit leur domicile en France ou ailleurs, seraient considérés et traités comme des sujets allemands.

La conséquence de cette stipulation a été une émigration de ces infortunées provinces qui équivalent, dans certains districts, jusqu'à la dépopulation. Des témoins oculaires nous parlent de centaines et de milliers de personnes de tout rang et de tout âge, qui, depuis plusieurs semaines, et particulièrement les dimanches, encombraient les stations des chemins de fer, du Rhin et de la Saar à la nouvelle frontière.

Un de nos correspondants nous informait, la semaine dernière, qu'à Bischwiller, ville

manufacturière, huit filatures ont été fermées et que sur une population qui s'élevait, en 1861, à 3,312 âmes, 2,000 au moins ont abandonné leurs demeures. Metz s'est réduit de 30,000 habitants sur 56,888 qu'elle possédait il y a dix ans, et à l'exception de cinq, tous les magistrats des provinces cédées, au nombre de deux cents, ont résigné leurs fonctions.

A en juger par ces faits et en établissant la même proportion pour l'ensemble des territoires cédés, nous devrions conclure que sur les 1,500,000 Alsaciens-Lorrains à qui l'Épée a été offerte de devenir Allemands ou d'émigrer, un tiers environ ont choisi l'émigration.

Nous ne savons pas où nous pourrions trouver un autre exemple d'une calamité aussi étendue et d'un aussi puissant attachement à la patrie.

En même temps, le cas de l'Alsace-Lorraine semble fait pour démentir toutes nos théories sur les instincts destructibles de la race. « Il n'y a qu'un petit nombre de nos jeunes émigrants des voitures de 3<sup>e</sup> classe, nous écrit-on, qui connaissent parfaitement la langue française, et ce pendant l'intensité de leur amour pour la France et de leur haine pour leurs nouveaux maîtres, qui sont du même sang et qui parlent la même langue, semble presque en proportion de leur ignorance. Mais il ne faut pas oublier que leurs nouveaux maîtres allemands étaient leurs ennemis d'hier, et que leurs anciens maîtres français ont été, dans leur opinion, leurs bienfaiteurs depuis deux siècles.

D'autres journaux anglais s'expriment de la même façon. Le *Spectator*, qui « accompagnait de ses vœux les succès des armées allemandes, quand il croyait qu'il s'agissait de défendre une nationalité, quand il appréhendait qu'une nationalité allait être violente », parle maintenant du « fait honteux que les Allemands commettent aujourd'hui », et qui est « le même crime international qu'on soupçonnait le Français de projeter. » Et il ajoute: « Quelle morale peut amoindrir l'infamie de l'acte qui impose la conscription allemande aux fils et aux frères de Français, qui peut-être furent mortellement frappés, il n'y a pas deux ans, par des balles allemandes? »

Telle est l'opinion qui se fait jour en Angleterre. Nous supposons que l'Italie doit dans le silence de son âme ressentir plus vivement encore tout ce que la protestation de l'Alsace a de poignant et de sublime, cette Italie, qui souffrait naguère comme la France souffre aujourd'hui et qui pleurait, il y a peu d'années encore, sa Venise et sa Vénétie.

Mais en Allemagne même il est des journaux courageux qui rappellent à leurs compatriotes que cette violence d'un peuple fut un crime, journaux rares, accusés par l'immense masse d'être des traîtres à la patrie germanique et voués à toutes les persécutions bismarckiennes.

Voici une lettre que la *Gazette de Francfort* a reçue de Strasbourg:

Il y a aujourd'hui deux ans que le drapeau blanc a été arboré sur notre cathédrale et que la ville, à moitié réduite en cendres, a capitulé après une héroïque résistance. Alors, et plus tard encore, on put entendre plus d'une bouche allemande et plus d'un journal allemand dire que Strasbourg et avec lui l'Alsace serait allemand sous peu, allemand non pas seulement par sa nouvelle situation politique, mais allemand de cœur et de sympathie. Veut-on savoir aujourd'hui, après deux années, comment cette prophétie s'est réalisée? On n'a qu'à aller aux gares alsaciennes du chemin de fer de Paris. Il y a là depuis quelques jours un va-et-vient comme jamais il n'y en eut. Des citadins avec des bagages, des paysans avec leur musette, des jeunes gens, les havresacs au dos et le bâton à la main, se pressent pour trouver une place dans le train qui part pour la France.

La foule est si grande qu'en un ins-

tant les wagons sont remplis et qu'un grand nombre sont forcés d'attendre le prochain train. Or ces voyageurs sont des émigrants, des émigrants qui quittent la belle Alsace, qui abandonnent leur position, qui s'arrachent de ce qu'ils ont de plus cher, qui partent pour l'inconnu — uniquement pour n'être point Allemands et pour ne pas servir sous les drapeaux prussiens. Il en coûte à un grand nombre: ici les parents embrassent leur fils, qu'ils ne reverront peut-être jamais, car il est déserteur d'après la loi et ne peut plus rentrer dans le pays; là une fiancée pleure au cou de son fiancé, car elle ne sait pas quand ils se reverront; là des amis, des parents se serrent la main pour la dernière fois, mais ils imposent silence à leurs sentiments et, vont, la douleur au cœur, remplir ce qui pour eux est le devoir le plus sacré.

Les journaux allemands ont souvent répété que ceux qui partent ainsi regretteront leur émigration. Nous aussi, nous croyons que les émigrants alsaciens ne trouveront pas facilement une patrie comme celle qu'ils abandonnent, que beaucoup qui avaient ici une famille et une position assurée, se sentiront isolés et peut-être auront à lutter avec une dure destinée. Nous aussi, nous aurions souhaité qu'il fût resté en Alsace le plus grand nombre possible, pour conserver à ce pays son caractère alsacien. Mais cette émigration naïve et inconsciente, cette migration en masse, n'est-elle pas la protestation la plus éloquente contre cette opinion d'après laquelle on peut changer de nationalité comme on change d'habit?

Or, c'est au moment où cette émigration en masse vide l'Alsace, que le président supérieur des provinces conquises, M. de Moeller, posant la première pierre des forts de Strasbourg, exprime l'espoir que « bientôt l'Alsace sera reconnaisance envers l'Allemagne de ce que celle-ci l'a délivrée du joug français! »

Cette prodigieuse insanité apparaît aux Allemands comme l'expression de la vérité même, et ils sont si radicalement aveuglés par leurs espérances, qu'ils ne se doutent même pas de ce qu'une pareille parole, au moment où les Alsaciens affluent par milliers en France, a de tristement grotesque.

Cette parole nous console; elle nous prouve une fois de plus que les Allemands, grisés par des succès inespérés, perdent le sens des réalités, comme nous l'avions perdu nous-mêmes avant la guerre. Nous les voyons avec joie, depuis le lendemain de leurs victoires, entrer toutes voiles ouvertes dans cette voie; et nos vœux les accompagnent, car un peuple qui s'abuse ainsi et volontairement prend pour des réalités ses plus fantastiques chimères, ce peuple par un chemin plus ou moins long, par une pente plus ou moins rapide, court à un abîme.

Or, quand l'Allemagne y tombera, c'est avec les armées de France et le drapeau de France déployé, que nos émigrants d'aujourd'hui rentreront dans l'Alsace française!

## VOLEURS ET JOUEURS

Certains industriels ont voulu profiter des malheurs de la France pour organiser des maisons de jeux dans nos principales villes d'eau. Leurs efforts semblent heureusement avoir échoué; mais si les joueurs n'ont pas chez nous d'établissements publics, officiellement reconnus par le gouvernement, ils ne trouvent pas moins facilement, à la Bourse et ailleurs, les moyens de satisfaire leurs goûts. L'opinion publique est pour eux d'une excessive indulgence, et cependant il n'est pas nécessaire de beaucoup réfléchir pour reconnaître qu'au point de vue moral jouer et voler

c'est une seule et même chose. Pourquoi joue-t-on? pour s'enrichir sans peine.

Pourquoi vole-t-on? pour s'enrichir sans peine.

Le joueur, comme le voleur, s'insurge contre cette loi sociale qui fait de la fortune la récompense légitime des services rendus. Le travail lui semble trop pénible, ou les ressources qu'il fournit, insuffisantes. — Paresse et cupidité, c'est en cédant à ces deux instincts qu'on s'adonne au jeu ou au vol, suivant les circonstances.

Mais dira-t-on, le joueur court les mêmes chances que son adversaire; ils remettent l'un et l'autre au hasard le soin de prononcer entre eux; leur contrat n'est-il pas justifié par l'égalité de leur situation? Assurément il y a entre le joueur et le voleur cette différence que la victime du premier est peu intéressante, puisque c'est toujours un autre joueur, tandis que la victime du second est ordinairement un honnête homme. Voilà sans doute pourquoi la loi punit le vol et tolère le jeu.

Mais cette distinction n'a qu'une importance médiocre, car enfin voler un voleur, c'est toujours voler, et les tribunaux n'ont jamais pensé que l'indignité du plaignant fasse disparaître le délit; ils consentent tout au plus à y voir une circonstance atténuante.

Cela posé, examinons les rapports du joueur et du voleur avec leurs adversaires respectifs.

Pierre a 100 louis; Paul et Jacques désirent tous deux les faire passer dans leur poche, mais pour y parvenir ils s'y prennent chacun d'une manière différente.

Paul joue et court le risque de perdre la partie.

Jacques vole, et court le risque d'être emprisonné.

Paul espère être plus heureux que Pierre. Jacques espère être plus fort ou plus adroit, et comme la force et l'adresse sont réparties au hasard par la nature, c'est en définitive sur les faveurs du sort que comptent également Paul le joueur et Jacques le voleur.

Si Pierre a été volé, il ne mérite aucun blame; s'il a perdu ses 100 louis au jeu, on peut lui reprocher d'avoir voulu dépouiller son adversaire. Mais quant à Jacques et à Paul, leurs procédés se valent et leur moralité est la même.

Il n'y a donc aucune exagération à résumer ainsi la comparaison: gagner de l'argent au jeu, c'est voler un homme qui avait lui-même l'intention de vous voler.

Et nous le répétons, si les joueurs ne viennent pas ordinairement s'asseoir sur les bancs de la police correctionnelle ou de la cour d'assises à côté de leurs frères les voleurs, c'est à cause de l'axiome antique: *In pari causa melior est conditio possidentis*.

S'il n'appartient pas au code pénal de réprimer sérieusement la passion du jeu, c'est aux mœurs publiques qu'en incombe le devoir, et l'accomplissement de ce devoir est urgent. Peut-on nier en effet que les joueurs heureux, étalant, dans nos grandes cités, le spectacle impudent d'une fortune mal acquise, aient grandement contribué au développement des passions antisociales, qui nous menacent? Le prolétaire se refuse à croire que le travail et l'épargne soient les véritables sources de la richesse, quand il voit la richesse sortir d'un coup de Bourse. Ce qui est l'exception devient à ses yeux la règle générale.

Il ouvre son cœur aux instincts d'une jalousie malsaine et prête l'oreille aux

prédications haineuses des agitateurs et aux rêves de tous les utopistes.

Il ne respecte plus le principe de la propriété; il déclare au capital une guerre à mort.

Pourquoi donc l'opinion du monde ne se montre-t-elle pas plus justement sévère pour les joueurs? Au point de vue moral, ils doivent être comparés aux voleurs, et au point de vue social, ils sont infiniment plus dangereux, car ils n'attaquent pas un seul individu; ils ruinent, par leur exemple, le principe même de toute société.

FAIRTRIAL.

## COURRIER DE PARIS

2 octobre 1872.

Avez-vous vu *Tricoche et Cacolet*?

— Oh bien, voici un *Tricoche* ou un *Cacolet* pour de vrai, qui ne tardera probablement pas à figurer sur les bancs de la police correctionnelle. Ce personnage, dont la principale mission était de faire filer les femmes pour le compte des maris et les maris pour le compte des femmes, était installé dans un appartement splendide, disposé comme un ministère.

Du reste, cet anonymat universel qui est à la fois le charme et l'horreur de la vie parisienne, prête singulièrement aux métiers de cette espèce: d'abord il les rend inévitables, puis il les rend faciles.

Vidocq, qui, après avoir été le terreur de la police, s'avisait de devenir la terreur des filous, consacra sa retraite à l'humanité jalouse; ce dévouement pour les époux des deux sexes lui rapportait même pas mal d'argent.

Le hasard des nouvelles produit parfois des rapprochements fort incongrus: de Vidocq, je me vois obligé de passer à M. Jules Simon, aujourd'hui ministre de l'Instruction publique et en effet animé des meilleures et des plus fermes intentions: ainsi il est absolument résolu, il le dit et le croit, pour ma part, à planter la son porte-feuille si la loi sur l'Instruction primaire n'est pas votée par l'Assemblée.

Il paraît d'ailleurs que le projet que l'on connaît à travers des difficultés infinies avant de venir sur le bureau de l'Assemblée: il a fallu une année entière d'insistance et d'efforts pour le faire signer par M. Thiers. Le plus curieux, c'est que les collègues de M. Jules Simon sont pour la plupart indifférents ou hostiles. M. Victor Lefranc a tout fait pour que la loi fût retirée. M. Jules Simon n'avait qu'un auxiliaire dans la discussion: c'est M. Dufaure, et il faut avouer que le concours du ministre de la justice n'est pas à dédaigner; seulement M. Jules Simon et M. Dufaure sont aussi malvus l'un que l'autre de la majorité.

Quant à M. Thiers, il est bien évident qu'il ne dira pas un seul mot pour soutenir son ministre: M. Thiers ne croit pas plus à l'Instruction obligatoire qu'à son service obligatoire; il est convaincu que si nous avons été battus, c'est uniquement parce que nous étions mal gouvernés. Un pays qui a de grands ministres est toujours, suivant M. Thiers, un grand pays et c'est exactement aujourd'hui le cas de la France. M. Thiers ayant en fait tous les portefeuilles dans sa main.

Toutefois le discours de Gambetta: les conservateurs se plaignent de ce que les manifestations de l'ancien dictateur agitent le pays, et ils sont les premiers à prolonger ces manifestations en les commentant, en les discutant, en les tournant et les retournant, à la grande joie des radicaux. Voilà maintenant que, pour compléter cette ingénieuse campagne, le *Bulletin* du centre gauche veut forcer M. Victor Lefranc à rédiger une circulaire en réponse au discours de M. Gambetta; cette circulaire paraîtrait à l'occasion des élections du 30 octobre. Le gouvernement poussant un cri d'épouvante parce que M. Gambetta vient de parler et traitant le jeune député comme un

## FEUILLETON DU JOURNAL DE LYON

Du 4 Octobre 1872.

## UN MARIAGE

Sous le second Empire

Par Hector MALOT

— Je n'ai pas besoin que vous me le disiez, j'ai vu; vous avez admirablement monté, avez bien que le meilleur jockey; mais vous avez manqué de bras, vous ne pouviez pas tenir votre cheval, et vous avez dû le laisser aller; aussi n'avez-vous pas gagné. Quoi d'étonnant à cela? Quand vous vous enveloppez dans un suaire en caoutchouc, et que vous placez deux lampes sous ce suaire, il est naturel que, par la transpiration que provoque la chaleur, vous perdiez votre chair et votre force; mais il est naturel aussi que vous perdiez vos forces par cette sueur artificielle. Se faire marier comme les jockeys, au moyen de l'abstinence, de la marche et de la transpiration, n'a rien de mauvais: se faire marier sous le suaire, quand on n'a pas le courage de s'imposer un régime sévère, est désastreux, surtout lorsque cela se répète souvent et dure depuis longtemps, ce qui est votre cas. Alors on vient chez son médecin et

l'on se plaint que les malaises pour lesquels on l'a déjà consulté ne se passent pas. C'est cela, n'est-il pas vrai? Eh bien! causons sérieusement.

— Vous m'effrayez presque.

— Je ne veux pas vous effrayer, mais je dois vous éclaircir et, puisque vous n'avez pas fait attention à ce que je vous ai déjà dit, — y revenir en appuyant. Il faut absolument changer le genre de vie que vous menez depuis dix ou douze ans; vous entendez, il le faut. Toutes les drogues, tous les remèdes que je vous ordonnerai ne feront rien, si vous ne commencez pas par vivre de la vie simple du vulgaire. Ce n'est pas un excès qui nous tue, c'est la continuité de l'excès, et cette continuité a été votre règle; aujourd'hui vous êtes arrivé au bout du rouleau. Déjà le fil qui attache votre existence est tendu autant que possible: un pas de plus, il casse. Tenez, donnez-moi votre main et comparez vos ongles aux miens: les vôtres sont mous, flexibles, transparents, ils ont l'épaisseur d'une pellicule; tandis que les miens sont formés d'une lame dure et cornée. D'où vient cette différence?

— Peut-être de ce que nous ne sommes pas de la même race.

— J'entends; le sang des Horton est un sang plébéien; celui des Sainte-Austreberthe, un sang noble. Eh bien! non. Regardez-vous dans la glace et voyez vos cheveux; ils sont fins, maigres, desséchés, et il ne faut pas tirer fort dessus pour les arracher. Amincissement de l'ongle, dessèchement du cheveu, ont une même cause, qui est une grande faiblesse chez vous, un appauvrissement général. J'ai pris deux exemples parce qu'ils tombent sous les yeux; j'en pourrais vous en montrer bien d'autres si je voulais entrer dans une dissertation médicale, mais je ne la crois pas nécessaire.

— Vous savez que j'ai pleine confiance en vous.

— D'ailleurs, ce que je vous dis là n'est pas

nouveau pour vous, car si vous n'avez pas fait d'études médicales, vous connaissez à fond la science de l'entraînement et vous pouvez y trouver des règles qui vous sont applicables, sauf le respect qui vous est dû, comme disent les paysans. Vous savez qu'il est pour ainsi dire impossible de maintenir en bonne condition d'entraînement un cheval qui a reçu une préparation complète et a été couru, comme on dit dans la langue du sport. Eh bien! vous êtes ce cheval. Votre préparation a été plus que complète et elle a été confirmée plus de mille fois pendant dix ans; aujourd'hui, si vous êtes encore sur vos jambes, c'est un miracle après le travail que vous avez fait. Là encore la ressemblance entre votre existence et celle du cheval de course est frappante. Le vulgaire, qui vous voit de loin, l'un et l'autre, brillants et superbes, peut croire que vous n'avez rien à faire qu'à briller, mais celui qui connaît les choses sait que le cheval de course dépense plus de force dans trois ou quatre minutes de lutte que le cheval de fiacre dans un mois de travail; de même, de minute à 6 ou 8 heures du matin, autour d'une table de jeu, dévoré par la fièvre, crispé jusque dans les entrailles par l'angoisse du désastre, concentrant toute votre énergie pour rester maître de vous, vous fatiguez plus qu'un ouvrier dans toute sa semaine.

— C'est bien vrai.

— Et ce qui est vrai aussi, c'est qu'on ne demande au cheval cet excès de force qu'une fois par semaine pendant quelques mois, tandis que vous le demandez à votre nature tous les soirs pendant plusieurs années, sans vous priver d'une quantité d'autres excès dont les chevaux, heureusement pour eux, sont privés. Aussi n'est-il pas étrange qu'après avoir mené cette vie à outrance, on soit dans l'état où vous êtes, c'est-à-dire épuisé. Voilà pourquoi je vous ordonne de vous mettre au vert et au repos; pour vous, c'est une question de vie ou de mort.

— C'est bien vrai.

— Et ce qui est vrai aussi, c'est qu'on ne demande au cheval cet excès de force qu'une fois par semaine pendant quelques mois, tandis que vous le demandez à votre nature tous les soirs pendant plusieurs années, sans vous priver d'une quantité d'autres excès dont les chevaux, heureusement pour eux, sont privés. Aussi n'est-il pas étrange qu'après avoir mené cette vie à outrance, on soit dans l'état où vous êtes, c'est-à-dire épuisé. Voilà pourquoi je vous ordonne de vous mettre au vert et au repos; pour vous, c'est une question de vie ou de mort.

— C'est bien vrai.

— Et ce qui est vrai aussi, c'est qu'on ne demande au cheval cet excès de force qu'une fois par semaine pendant quelques mois, tandis que vous le demandez à votre nature tous les soirs pendant plusieurs années, sans vous priver d'une quantité d'autres excès dont les chevaux, heureusement pour eux, sont privés. Aussi n'est-il pas étrange qu'après avoir mené cette vie à outrance, on soit dans l'état où vous êtes, c'est-à-dire épuisé. Voilà pourquoi je vous ordonne de vous mettre au vert et au repos; pour vous, c'est une question de vie ou de mort.

— C'est bien vrai.

— Et ce qui est vrai aussi, c'est qu'on ne demande au cheval cet excès de force qu'une fois par semaine pendant quelques mois, tandis que vous le demandez à votre nature tous les soirs pendant plusieurs années, sans vous priver d'une quantité d'autres excès dont les chevaux, heureusement pour eux, sont privés. Aussi n'est-il pas étrange qu'après avoir mené cette vie à outrance, on soit dans l'état où vous êtes, c'est-à-dire épuisé. Voilà pourquoi je vous ordonne de vous mettre au vert et au repos; pour vous, c'est une question de vie ou de mort.

Voyez le duc de Seran, qu'une phthisie gastrique a enlevé en quelques semaines; voyez Cugny, voyez Bittlestone: ils étaient dans le même état que moi. Je ne veux point que leur fin soit la vôtre, d'abord parce que vous êtes mon ami, et aussi parce que vous êtes mon malade; je serais désolé.

— Qu'un indifférent nous rencontre et nous dise en l'air: « Tiens, comme vous êtes changés, » ce n'est souvent assez pour nous inquiéter.

— Mais quand c'est un médecin qui parle et qu'on a confiance en lui, ses paroles donnent à réfléchir.

Le docteur Horton parti, les réflexions de Sainte-Austreberthe furent sérieuses, et, pendant un grand quart d'heure, il resta la tête appuyée dans ses deux mains. Puis tout à coup il se leva et il alla se poser devant la glace; puis, après s'être longuement regardé :

— Allons, dit-il à mi-voix, il faut se marier.

— Le valet de chambre entra.

— Commandez qu'on attèle le coupé et venez me coiffer.

IV

Quand il descendit, son coupé l'attendait devant le perron.

— Chez mon père, dit-il au cocher, qui se tenait sur son siège dans une attitude correcte, le fouet et les guides en main.

Mais celui-ci, au lieu de toucher le cheval, se pencha vers la glace que Sainte-Austreberthe venait d'abaisser.

— Vous êtes donc sourd? Je vous ai dit chez mon père.

— J'ai bien entendu, mais je ne sais pas le numéro de monsieur le comte.

— Vous ne m'avez jamais conduit chez mon père?

— Jamais.

— Depuis combien de temps êtes-vous chez moi?

— Depuis trois mois.

— Ah!... Enfin, c'est bien: rue de Rivoli, n° 188. Allez.

Le général était encore au lit, et comme les rapports entre un père et un fils qui ne se sont pas vus depuis trois mois n'autorisent pas la familiarité, Sainte-Austreberthe entra au salon, après avoir fait prévenir son père qu'il y attendait son lever.

Dans ce salon, qui ouvrait ses hautes fenêtres sur les Tuileries, se trouvait déjà un visiteur, attendant, lui aussi, le moment d'être reçu par le général. Sur un fauteuil, devant lui, était posé un vieux coffret recouvert en peau et fermé de fermoirs en cuivre brillant.

En voyant entrer Sainte-Austreberthe, le visiteur se leva vivement et vint au-devant.

— Ah! monsieur le vicomte, dit-il d'un ton respectueux, c'est un hasard vraiment heureux qui me permet de vous rencontrer ici. Je me suis présenté à votre hôtel plus de dix fois, et je vous ai écrit trois lettres sans pouvoir être reçu par vous.

— C'est possible, je n'en ai rien su, répondit Sainte-Austreberthe, qui avait l'habitude de ne pas lire les lettres qu'on lui adressait.

— Je comprends, cela, vous avez un valet de chambre qui est certainement un homme précieux; il n'a vu en moi qu'un créancier venant vous relancer, et il a toujours trouvé moyen de vous préserver de mes réclamations; j'ai eu beau lui répéter, lui jurer que je ne venais pas au sujet de ce que vous me devez, je n'en ai rien fait.





la soirée, au milieu de la tente entr'ouverte, un chandelier kabye en bois de palme levait au bout de ses branches une flamme immobile qui attirait des insectes de nuit, des frolements d'ailes peureuses.

Accroupis tout autour sur des nattes, nous mangions silencieusement. C'étaient des moutons entiers, tout ruisellants de beurre, qu'on apportait au bout d'une perche, des pâtisseries au miel, des confitures musquées, et enfin un grand plat de bouillottes de poulet s'élevaient dans la semoule dorée du koussouss.

Pendant ce temps-là, la nuit était venue. Sur les collines environnantes, la lune se levait, un petit croissant oriental ou l'enfermait une étoile. Un grand feu flambait en plein air devant la tente, entouré de danseurs et de musiciens. Je me souvins d'un nègre gigantesque, tout nu, un ancêtre-turc des régiments de légèr, qui bondissait en faisant courir des ombres sur toute la tente.

La côte corse, un soir de novembre. — Nous abordons sous la grande pluie, dans un pays complètement désert. Des charbonniers lucquois nous font une place à leur feu; puis un berger indigène, une espèce de sauvage tout habillé de peaux de bœuf, nous invite à venir manger la polenta dans sa cabane.

entre quatre pierres noires. La fumée, qui s'échappe de la moule vers le trou percé à la hutte, puis se répand partout, rabattue par la pluie et le vent. Une petite lampe, le caletti provençal, — ouvre un œil timide dans cet air étouffé. Une femme, des enfants, apparaissent de temps en temps quand la fumée s'éclaircit, et tout au fond un porc grogne.

On distingue des débris de naufrage, un banc fait de morceaux de navires, une caisse de bois avec des lettres de roulage, une tête de syène en bois peint arrachée à quelque proue, toute lavée d'eau de mer.

La polenta est affreuse. Les châtaignes mal écrasées ont un goût moisi; on dirait qu'elles ont séjourné longtemps sous les arbres, en pleine pluie. Le brucio national vient après, avec son goût sauvage qui fait rêver de chèvres vagabondes. Nous sommes ici en pleine misère italienne. Pas de maison, l'abri. Le climat est si beau, la vie si facile. Rien qu'une niche pour les jours de grande pluie. Et alors qu'importe la fumée, la lampe mourante, puisqu'il est convenu que le toit c'est la prison et qu'on ne vit bien qu'en plein soleil?

(Evénement). Alphonse DAUDET.

Pompéi, les Catacombes, l'Alhambra, étude, à l'aide des monuments de la vie païenne à son déclin, de la vie chrétienne à son aurore, de la vie musulmane à son apogée, par G.-B. de Lagrèze, conseiller à la cour d'appel de Pau. 1 vol. in-8, avec 95 gravures. Paris, Firmin Didot, 1872.

Pour peu que l'on réfléchisse à la marche de l'histoire, on ne peut s'empêcher de remarquer que les nations, comme les individus, comme les plantes, ont une période de croissance à laquelle succède une période d'épanouissement, aboutissant elle-même à une décrépitude plus ou moins rapide. Que ce soit une loi des sociétés ou un simple fait acci-

dentel, cela est, ou du moins il en a été ainsi jusqu'à présent. Nous n'affirmerons pas que les nations modernes sont fatalement réservées au même effondrement que l'Égypte, l'Inde, la Grèce, l'empire romain et les Arabes; elles ont, de plus que tous ces peuples-là, un puissant ferment de vie; elles sont chrétiennes, et, à la condition qu'elles le soient autrement que de nom, elles échapperont peut-être au sort des nations païennes de l'antiquité. Ce que nous savons positivement et sans nous perdre dans les spéculations de l'avenir, c'est que les diverses nations dont l'histoire nous force à constater la décadence et sur les ruines desquelles se sont élevées nos sociétés modernes, avaient atteint presque toutes un degré de développement comparable au nôtre, si tant est qu'à bien des égards nous ne leur soyons pas restés inférieurs.

Il y a à la matière à de curieuses et fécondes comparaisons. M. de Lagrèze, sans embrasser le sujet dans son ensemble, — ce qui reviendrait à écrire une histoire universelle, — étudie les trois civilisations qui nous touchent de plus près; la civilisation romaine, la civilisation musulmane et la civilisation chrétienne, et il les étudie d'après les monuments qui ont survécu jusqu'à nous, c'est-à-dire à l'aide des documents de tous les plus irrévisables. Ce n'est pas une œuvre d'archéologie pure que l'auteur a entendue faire; du moins il s'en défend modestement. Il n'a pas scruté les monuments en eux-mêmes et pour eux-mêmes, « comme architecte ou comme érudit », il a préféré leur demander le secret de la vie, des usages des hommes qu'ils ont abrités. A Pompéi, dans les catacombes de Rome, à l'Alhambra, il cherche la trace des Romains à leur déclin, des martyrs à l'aurore du christianisme, des sultans à l'apogée de la vie musulmane; il met leurs mœurs en action et s'efforce de nous les montrer en quelque sorte peints par eux-mêmes.

Dans ce travail de reconstitution, ou, si l'on veut, d'ingénieuse déduction, les prémisses nécessaires étaient une description aussi complète que possible du théâtre sur lequel de-

vaient se mouvoir les personnages. M. de Lagrèze n'a pas failli à cette importante partie de sa tâche.

Mettant habilement à profit ses investigations personnelles et les nombreux travaux de ses devanciers, les archéologues de profession, il trace dans son ouvrage le tableau le plus saisissant des trois localités qu'il a choisies comme type de chaque civilisation. Pompéi renaît en quelque sorte sous sa plume avec ses thermes, ses théâtres et ses portiques; sa population amie des plaisirs, frivole, irréligieuse; comment eût-elle pu être religieuse? « Quelle moralité pouvait-on rencontrer parmi des hommes qui trouvaient au ciel l'apologie de tous les vices, et qui mé-tamorphaïsaient en divinités des empereurs souillés de tous les crimes? »

Après le christianisme, « voici une religion » contraire et nouvelle qui grandit en Orient. Elle emprunte à l'Évangile quelques vérités divines, mais elle les altère par un mélange de concessions faites aux passions humaines. « Le sabre est son principal moyen de diffusion. Elle se répand rapide comme l'éclair, « terrible comme la foudre » et, en Espagne, sur « la terre des saints, la croix détronée fait place au croissant de Mahomet. » Cette partie du volume de M. de Lagrèze est peut-être la plus captivante et la plus neuve; il l'a traitée avec une évidente sympathie. sous le charme de ses souvenirs personnels. Pourtant les merveilles

de l'Alhambra n'égarèrent pas son jugement, et la conclusion de son livre est ce qu'elle doit être: une apologie du principe chrétien, même au point de vue artistique. Cette thèse a été contestée, et elle le sera sous doute encore après l'éloquent plaidoyer de M. de Lagrèze; mais nous ne pensons pas qu'il y ait rien à modifier à son résumé, qu'il énonce en ces termes: « L'art païen, en reproduisant les scènes de la vie, a brillé par la perfection; il parle au sens et à l'esprit. L'art musul-man, décoratif par excellence, en déployant ses merveilles de délicatesse exquise, a brillé par la grâce; il plaît à la fantaisie et à l'imagination. L'art chrétien, en cherchant à exprimer la beauté ineffable et divine, a brillé par sa sublimité; il parle vivement au cœur et à l'âme. »

Nous devons laisser au lecteur le plaisir de chercher dans le livre même que nous annonçons la justification de ces trois propositions. Aussi bien l'auteur a-t-il eu soin de placer sous nos yeux tous les éléments d'appréciation. De fort jolies gravures prises aux meilleures sources nous transportent successivement de Pompéi à Rome et de Rome à Grenade, à Cordoue et à Séville; voyage merveilleux en compagnie d'un bien savant et bien aimable guide.

ERNEST LEHR.

**BULLETIN METEOROLOGIQUE**  
du 3 octobre  
PAR BOULADE, ING.-OPTICIEN

THERMOMÈTRE	PRESSION	ÉTAT	VENT
minima maxima	barom.	du ciel	à 7 h. du m.
A MIDI			
+14°	+22°	0,737	couvert S-O

Hauteur de la Saône au-dessus de l'étiage... 0,00  
Sa température... +12°  
Hauteur du Rhône au-dessus de l'étiage... 0,00  
Sa température... +14°  
Quantité d'eau tombée à Lyon du 15 au 30 septembre... 0,003

**SPECTACLES DU 4 OCTOBRE**  
GRAND-THÉÂTRE  
Les Diamants de la Couronne, opéra comique. Zita ou la statue du Magicien, ballet. La Cravate blanche, vaudeville en 1 acte. On commencera à 7 heures 1/4.

THÉÂTRE DU GYMNASE  
Les Avocats, comédie-vaudeville en 3 actes. Miss Milton, comédie en 3 actes. Un Caprice, comédie en 1 acte. On commencera à 7 heures 1/2.

**VILLE DE PARIS (1871)**  
Tirage du 10 octobre 1872  
375,000 fr. de lots

**VILLE DE PARIS (1869)**  
Tirage du 15 octobre 1872  
250,000 fr. de lots

Pour participer aux chances de l'un de ces tirages il suffit de verser cinq f. par obligation chez M. COCHARD, changeur, 6, rue de Lyon. 4204

**Collège de Tournus.** — Reentrée le 7 octobre. L'école préparatoire aux arts et métiers organisée dans cet établissement a déjà fait recevoir plus de 100 élèves. Onze candidats présentés, cette année, ont tous été déclarés admissibles. 4201

**DENTISTES AMÉRICAINS**  
32, rue de Lyon, 32  
IMPRIMERIE H. STORCK, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 78. — LYON.

**VENTE JUDICIAIRE.**  
Le samedi cinq octobre mil huit cent soixante-deux, à dix heures du matin, sur la place des Jacobins, à Lyon, il sera procédé à la vente d'objets tels que: comptoir, tables, chaises, tabourets, fûts vides, liquides divers, etc. Saisi.

Le même jour et à la même heure, sur la place de la Pyramide, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères d'objets tels que: bureau, presse à copier, fûts vides, marchons, etc., etc. Saisi.

**VENTE FORCÉE**  
Le samedi cinq octobre mil huit cent soixante-deux, à dix heures du matin, sur la place de l'Helvétie, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant de: cuve, chaudière en cuivre, banques, bennes et quantité d'autres objets composant un fonds de teinturier. Le tout saisi. 4224

**UN ALSACIEN** d'âge mûr, demande une place de concierge. — Adresser les offres aux initiales A. L., au bureau du journal.

**UNE DAME DE L'ALSACE** demande à se placer en qualité de **caissière** dans une importante maison. Références exceptionnelles. Adresser les offres à l'agence de publicité **A. Jourdain, à Mulhouse.** (Affranchir 0,40 cent.) 4163

Le même jour et à la même heure, sur la place de la Pyramide, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères d'objets tels que: bureau, presse à copier, fûts vides, marchons, etc., etc. Saisi.

Le même jour et à la même heure, sur la place de l'Helvétie, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant de: cuve, chaudière en cuivre, banques, bennes et quantité d'autres objets composant un fonds de teinturier. Le tout saisi. 4224

**FABRIQUE** d'acide tartarique et de produits tartreux de toute espèce. Centre d'un pays vignoble, station de chemin de fer sur une route départementale, et bordée d'une rivière. — Puits intarissable. Outillage complet, en pleine activité. — Prix: 55,000 francs. — Agence **Boutillier-Demontière**, 94, boulevard Sébastopol, Paris. 4176

**HOTEL DE LA GRANDE-BRETAGNE**  
PARIS, 14, rue Caumartin, PARIS  
Au centre des beaux Quartiers, touchant les Boulevards et le nouvel Opéra.

**HOTEL DES DEUX-MONDES**  
PARIS  
5, rue d'Anda, 5  
ENTRE LES TUILERIES ET LES BOULEVARDS  
M. A. LEQUEU, de Lyon, propriétaire.  
Hotel de premier ordre fondé en 1853, entièrement remis à neuf, grand confortable. Service très-prompt.

**EAU DENTIFRICE ANATHERINE**  
MÉDECIN-DENTISTE DE LA COUR IMP. ROY. AUTRICHIENNE A VIENNE  
Breveté en Angleterre, en Amérique et en Autriche.  
Guérit instantanément les maux de dents les plus violents et nettoie parfaitement les dents, même dans le cas où le dentier commence à s'y attacher; elle rend aux dents leur couleur naturelle, blanchit l'émail, empêche la corruption des dents creuses et est un moyen sûr d'apaiser les douleurs provenant des dents creuses ou caries, purifie l'haleine, guérit les maux de dents rhumatismaux, raffermi les dents ébranlées, empêche les gencives de saigner au moindre contact d'une brosse à dent. — Flacons: 1 fr. et 2 fr. 50 — A Lyon, pharmacie SIMON, rue de Lyon, 87.

**DESNOIX & C<sup>ie</sup>**  
pharmaciens, 22, rue du Temple, Paris

**HÉMATOSINE**  
DE TABOURIN ET LEMAIRE  
Chimiste.

L'HÉMATOSINE est la partie ferrugineuse et colorante du sang. Celle-ci est extraite du sang du bœuf.

L'HÉMATOSINE est donc un produit naturel bien supérieur aux préparations ferrugineuses artificielles. Elle présente le fer à l'organisme sous la forme indiquée par la nature.

L'HÉMATOSINE ne constipe pas. Elle passe très-bien, sans amener ni fatigue, ni dégoût.

L'HÉMATOSINE assure une guérison complète dans les cas d'appauvrissement du sang, anémie, chlorose, scrofule, lymphatisme des enfants, leucorrhée, aménorrhée, maigreur excessive, faiblesse générale, épuisement, convalescence, etc.

Avec l'HÉMATOSINE, le malade infuse véritablement dans ses veines du sang nouveau, source de vie et de force.

SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES.

**41 RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE 41**  
**A LOUER**  
en totalité ou en partie  
situé au centre des affaires  
AYANT 17 CROISÉES DE FAÇADE  
AU PREMIER AU-DESSUS DE L'ENTRESOL  
S'y adresser  
**41 RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE 41**

**UN WASTE LOCAL**

**BOURSE DE PARIS — Mercredi 2 Octobre (de midi 1/2 à 3 h.)**

RENTES ET ACTIONS	au comptant et à terme	recéd. clôture	Dernier cours
3 0/0	52 95	52 80	52 90
3 1/2	52 85	52 70	52 85
5 0/0	83 40	83 30	83 40
5 1/2	83 50	83 40	83 50
5 0/0	86 60	86 50	86 60
5 1/2	86 70	86 60	86 70
5 0/0	110 00	110 00	110 00
5 1/2	110 10	110 00	110 10
5 0/0	110 20	110 10	110 20
5 1/2	110 30	110 20	110 30
5 0/0	110 40	110 30	110 40
5 1/2	110 50	110 40	110 50
5 0/0	110 60	110 50	110 60
5 1/2	110 70	110 60	110 70
5 0/0	110 80	110 70	110 80
5 1/2	110 90	110 80	110 90
5 0/0	111 00	110 90	111 00
5 1/2	111 10	111 00	111 10
5 0/0	111 20	111 10	111 20
5 1/2	111 30	111 20	111 30
5 0/0	111 40	111 30	111 40
5 1/2	111 50	111 40	111 50
5 0/0	111 60	111 50	111 60
5 1/2	111 70	111 60	111 70
5 0/0	111 80	111 70	111 80
5 1/2	111 90	111 80	111 90
5 0/0	112 00	111 90	112 00
5 1/2	112 10	112 00	112 10
5 0/0	112 20	112 10	112 20
5 1/2	112 30	112 20	112 30
5 0/0	112 40	112 30	112 40
5 1/2	112 50	112 40	112 50
5 0/0	112 60	112 50	112 60
5 1/2	112 70	112 60	112 70
5 0/0	112 80	112 70	112 80
5 1/2	112 90	112 80	112 90
5 0/0	113 00	112 90	113 00
5 1/2	113 10	113 00	113 10
5 0/0	113 20	113 10	113 20
5 1/2	113 30	113 20	113 30
5 0/0	113 40	113 30	113 40
5 1/2	113 50	113 40	113 50
5 0/0	113 60	113 50	113 60
5 1/2	113 70	113 60	113 70
5 0/0	113 80	113 70	113 80
5 1/2	113 90	113 80	113 90
5 0/0	114 00	113 90	114 00
5 1/2	114 10	114 00	114 10
5 0/0	114 20	114 10	114 20
5 1/2	114 30	114 20	114 30
5 0/0	114 40	114 30	114 40
5 1/2	114 50	114 40	114 50
5 0/0	114 60	114 50	114 60
5 1/2	114 70	114 60	114 70
5 0/0	114 80	114 70	114 80
5 1/2	114 90	114 80	114 90
5 0/0	115 00	114 90	115 00
5 1/2	115 10	115 00	115 10
5 0/0	115 20	115 10	115 20
5 1/2	115 30	115 20	115 30
5 0/0	115 40	115 30	115 40
5 1/2	115 50	115 40	115 50
5 0/0	115 60	115 50	115 60
5 1/2	115 70	115 60	115 70
5 0/0	115 80	115 70	115 80
5 1/2	115 90	115 80	115 90
5 0/0	116 00	115 90	116 00
5 1/2	116 10	116 00	116 10
5 0/0	116 20	116 10	116 20
5 1/2	116 30	116 20	116 30
5 0/0	116 40	116 30	116 40
5 1/2	116 50	116 40	116 50
5 0/0	116 60	116 50	116 60
5 1/2	116 70	116 60	116 70
5 0/0	116 80	116 70	116 80
5 1/2	116 90	116 80	116 90
5 0/0	117 00	116 90	117 00
5 1/2	117 10	117 00	117 10
5 0/0	117 20	117 10	117 20
5 1/2	117 30	117 20	117 30
5 0/0	117 40	117 30	117 40
5 1/2	117 50	117 40	117 50
5 0/0	117 60	117 50	117 60
5 1/2	117 70	117 60	117 70
5 0/0	117 80	117 70	117 80
5 1/2	117 90	117 80	117 90
5 0/0	118 00	117 90	118 00
5 1/2	118 10	118 00	118 10
5 0/0	118 20	118 10	118 20
5 1/2	118 30	118 20	118 30
5 0/0	118 40	118 30	118 40
5 1/2	118 50	118 40	118 50
5 0/0	118 60	118 50	118 60
5 1/2	118 70	118 60	118 70
5 0/0	118 80	118 70	118 80
5 1/2	118 90	118 80	118 90
5 0/0	119 00	118 90	119 00
5 1/2	119 10	119 00	119 10
5 0/0	119 20	119 10	119 20
5 1/2	119 30	119 20	119 30
5 0/0	119 40	119 30	119 40
5 1/2	119 50	119 40	119 50
5 0/0	119 60	119 50	119 60
5 1/2	119 70	119 60	119 70
5 0/0	119 80	119 70	119 80
5 1/2	119 90	119 80	119 90
5 0/0	120 00	119 90	120 00
5 1/2	120 10	120 00	120 10
5 0/0	120 20	120 10	120 20
5 1/2	120 30	120 20	120 30
5 0/0	120 40	120 30	120 40
5 1/2	120 50	120 40	120 50
5 0/0	120 60	120 50	120 60
5 1/2	120 70	120 60	120 70
5 0/0	120 80	120 70	120 80
5 1/2	120 90	120 80	120 90
5 0/0	121 00	120 90	121 00
5 1/2	121 10	121 00	121 10
5 0/0	121 20	121 10	121 20
5 1/2	121 30	121 20	121 30
5 0/0	121 40	121 30	121 40
5 1/2	121 50	121 40	121 50
5 0/0	121 60	121 50	121 60
5 1/2	121 70	121 60	121 70
5 0/0	121 80	121 70	121 80
5 1/2	121 90	121 80	121 90
5 0/0	122 00	121 90	122 00
5 1/2	122 10	122 00	122 10
5 0/0	122 20	122 10	122 20
5 1/2	122 30	122 20	122 30
5 0/0	122 40	122 30	122 40
5 1/2	122 50	122 40	122 50
5 0/0	122 60	122 50	122 60
5 1/2	122 70	122 60	122 70
5 0/0	122 80	122 70	122 80
5 1/2	122 90	122 80	122 90
5 0/0	123 00	122 90	123 00
5 1/2	123 10	123 00	123 10
5 0/0	123 20	123 10	123 20
5 1/2	123 30	123 20	123 30
5 0/0	123 40	123 30	123 40
5 1/2	123 50	123 40	123 50